

TPFP CIRI - Chargé d'Intégration en Robotique Industrielle



Électricité - Électrotechnique - Énergie, Informatique - Numérique - Cybersécurité - IA

16/01/2026

Résumé

Le Chargé d'intégration en robotique industrielle réalise l'étude, l'intégration et la mise au point de solutions robotisées sur des process de fabrication existants ou en développement, notamment en analysant les caractéristiques techniques dans le but de répondre aux exigences de performances attendues.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- L'étude et la définition d'une solution robotisée
- L'intégration d'une solution robotisée

Public et prérequis

Qualification de niveau (N-1) à dominante technique ou expérience dans le domaine.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Etudier et définir une solution robotisée
- Intégrer une solution robotisée

Contenu de la formation

- Traduire en spécifications techniques et/ou fonctionnelles un besoin de robotisation d'un process de fabrication
- Définir une ou des solutions technologiques de robotisation d'un process de fabrication
- Consolider les données technico-économiques d'un intégrateur ou d'un fournisseur
- Mettre en œuvre une solution d'intégration en robotique (implantation, interconnexion, ...)
- Rendre compte de l'état d'un système robotique
- Assurer un appui technique aux utilisateurs d'un système robotisé

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelles et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences.

Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

CODE RNCP
39239

DATE DE PUBLICATION
27/06/2024

CENTRES DE FORMATION

Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Reichshoffen

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
+ de 1250 entreprises nous font confiance
+ de 10 partenariats avec des écoles et établissements

- Un accompagnement sur mesure pour chaque apprenant
- Une pédagogie innovante et participative
- Des formateurs experts, issus directement du terrain professionnel
- Une expertise reconnue, tournée vers les métiers de demain
- 4 centres en Alsace

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur des activités professionnelles réelles en entreprise ou en centre de formation. Elle combine l'observation en situation de travail, un échange permettant au candidat de présenter des preuves de ses réalisations, et l'avis de l'entreprise sur les compétences mises en œuvre au regard du référentiel.

Validation et certification

UIMM Alsace

Les Titres Paritaires à Finalité Professionnelle (TPFP) sont des certifications reconnues par la métallurgie et délivrées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie (CPNE).

Ils attestent de compétences techniques et professionnelles validées par les partenaires sociaux de la branche, gage de reconnaissance et d'employabilité dans le secteur industriel.

Capacité d'accueil

12

Modalités de la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active. Des suites de parcours sont possibles selon votre projet, nous consulter.

Métiers et débouchés

- Intégrateur robotique